

Lettre ouverte au député JB Sempastous

Monsieur le député,

L'association citoyenne Attac 65 vous interpelle pour vous demander de ne pas ratifier l'accord de commerce et d'investissement entre l'Union Européenne et le Canada (AECG ou CETA). Notre association, par ce courrier, souhaite se faire le relai de la lettre signée par 72 organisations et envoyée à tous les députés et sénateurs.

Le CETA (traité adopté par l'Union européenne et mis en application depuis le 21 septembre 2017) qui présente des risques largement documentés sur le plan économique, social, démocratique et écologique doit être examiné à l'Assemblée Nationale le 17 juillet en séance plénière. Les députés n'ont pas la possibilité de modifier le texte: ils ne peuvent que l'approuver ou le rejeter.

Vous avez lu le rapport remis au Président de la République par une commission indépendante qui alerte sur ses conséquences en matière environnementale, d'emploi et de santé et sur l'instauration d'un tribunal d'arbitrage (ICS) qui donnera aux entreprises Canadiennes le pouvoir de poursuivre en justice notre gouvernement pour les lois et décisions qui entravent leurs profits et qui surplomberait les procédures de la Justice d'un État de droit.

Vous n'êtes pas sans ignorer que la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme a mis en avant le caractère « climaticide » du CETA. Car une augmentation du commerce avec le Canada implique une augmentation des transports maritime et aérien de marchandises et de personnes au détriment des agricultures et industries locales. Sans parler de la menace des tribunaux d'arbitrages pour la réglementation des émissions.

Lorsque vous étiez Maire de Bagnères de Bigorre, votre municipalité fut la première à voter une motion « Hors TAFTA » en juin 2014. En effet, de nombreuses voix de citoyens s'étaient élevées dans notre pays pour contester le bien-fondé d'un tel traité. Aujourd'hui, nous vous demandons de rejeter le CETA qui n'est autre que le cheval de Troie du TAFTA, parce qu' à travers le CETA toutes entreprises états-unienne avec un siège au Canada va pouvoir traîner notre gouvernement et les collectivités territoriales devant la justice pour ses décisions démocratiques.

Or, par le pouvoir qui vous est conféré de ratifier ou non le CETA, vous êtes désormais le seul recours contre sa mise en œuvre dans le cadre de nos institutions.

C'est donc solennellement que nous faisons appel à votre attachement et à votre volonté de défendre les intérêts de la France et de ses citoyens, pour que vous vous prononciez contre la ratification de ce traité.

Nous resterons attentifs au choix que vous ferez lors de votre vote à l'Assemblée nationale ce 17 juillet.

ATTAC 65

Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne.

Plus d'informations et signez la pétition sur [collectifstoptafta.org](http://collectifstoptafta.org)